



Le journal du **SMICTOM**

Journal d'information édité par le SMICTOM du Chinois
www.smictom.com | N°47 - Printemps 2018

2018



DOSSIER



Mise en place de bacs roulants à partir de 2019

ÉDITO

**PHILIPPE MASSARD,
PRÉSIDENT DU SMICTOM
DU CHINOIS**
PAGE 2

FOCUS SUR...

**LUTTER CONTRE
LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE**
PAGE 2

RETOUR SUR...

**BILAN DE L'OPÉRATION
TÉLÉTHON 2017**
PAGE 3

INFOS SUR...

**DISTRIBUTIONS
DE COMPOSTEURS**
PAGE 3

DOSSIER

**MISE EN PLACE DE BACS
ROULANTS À PARTIR DE 2019**
PAGES 4 ET 5

INFOS

**BILAN DU DÉFI 2017
« MOINS DE GASPI
ET MOINS DE DÉCHETS ! »**
PAGES 6 ET 7

COLLECTE

LES PROCHAINS FÉRIÉS 2018
PAGE 8

JEU

À TOI DE JOUER!
PAGE 8

www.smictom.com



Philippe Massard, Président du SMICTOM du Chinonais



Lutte contre le gaspillage... l'affaire de tous

Quand on parle de gaspillage on pense d'abord au gaspillage alimentaire qui est un des plus gros fléaux évitable de notre société moderne.

Quand on sait qu'un tiers de la nourriture mondiale finit à la poubelle, il est urgent d'agir ! Les grands groupes, les législateurs et les professionnels travaillent de plus en plus dans ce sens. Pourtant, même à notre échelle, nous pouvons tenter de consommer raisonné.

Quand on sait qu'en moyenne un Français jette 20 kg de déchets alimentaires par an pour une perte d'environ 159 €, il n'est plus possible de fermer les yeux !

Le porte-monnaie est un des leviers qui peut inciter à réfléchir sur sa consommation et ne plus subir une surconsommation excessive. Dès l'acte d'achat, nous pouvons nous raisonner et n'acheter que ce dont nous avons vraiment besoin, tout en restant vigilants sur les dates de péremption.

2019 : nouvelle organisation de la collecte

En 2019, ce sera la fin de la collecte en sacs pour les ordures ménagères, au profit de la collecte en bacs sur la quasi-totalité du territoire du SMICTOM.

Les enjeux

Il est primordial d'améliorer les conditions de travail des agents de collecte, mais également répondre aux usagers sur les conditions de stockages et à la salubrité des rues.

Nous travaillons également depuis près d'un an sur une optimisation des circuits de collecte afin de maîtriser l'évolution des coûts de collecte, inévitables quand on passe à la mise en place de bacs roulants sur un territoire.

Des changements

- **Selon le secteur où vous habitez, pour les ordures ménagères, vous aurez :**
 - soit un bac individuel que vous présenterez devant chez vous avec votre sac jaune ;
 - soit un bac individuel que vous présenterez avec votre sac jaune en un lieu prévu à cet effet, commun avec vos voisins ;
 - soit des bacs collectifs pour les ordures ménagères et les emballages à recycler, où vous apporterez vos sacs. Ce point pourrait être plus éloigné de votre habitation mais sera accessible en permanence.
- **C'est la fin des sacs bleus :**
 - Les papiers seront à déposer dans les conteneurs d'apport volontaire prévus à cet effet pour tous les habitants du territoire.
- **L'optimisation des circuits pourrait faire changer certains jours de collecte :**
 - Certains secteurs pourraient voir leur(s) jour(s) de collecte modifiés à partir de 2019.

Nous ne sommes actuellement pas en mesure de répondre à vos questions sur votre cas personnel car le marché de collecte n'est pas encore finalisé. Mais rassurez-vous, nous communiquerons, en temps et en heure, sur toutes ces modifications.



Lutter contre le gaspillage alimentaire

Bien ranger son réfrigérateur classique pour mieux conserver les aliments :

**1 À -18°C
Le congélateur**
Glaces, produits et restes surgelés.



**2 ENTRE 0°C et 3°C
La zone froide**
Laitages entamés, viandes, poissons crus, fruits de mer, charcuterie, fromages frais, produits en décongélation, etc.

**4 ENTRE 8°C et 10°C
Le bac à légumes**
Fruits et légumes frais.

**3 ENTRE 4°C et 6°C
La zone fraîche**
Viandes et poissons cuits, fromages durs, yaourts, crème fraîche, fruits et légumes cuits, pâtisseries, etc.

**5 ENTRE 6°C et 8°C
La porte**
Beurre, condiments, sauces, (moutarde, etc.), boissons (jus de fruits, lait, etc.)



Les zones du réfrigérateur sont différentes s'il est en froid ventilé ou non. Renseignez-vous donc sur la notice de votre appareil ou utilisez un thermomètre !

Sources et informations complémentaires sur www.ademe.fr et sur www.casuffitlegachis.fr



L'opération téléthon 2017 Collecte exceptionnelle des TLC (Textile-Linge-Chaussures)

UN BILAN PLUS QUE SATISFAISANT

Entre les collectes dans les écoles, les bornes du Relais et les bureaux du SMICTOM, plus de 14 tonnes soit 14 461 kg de TLC ont été collectées en 2017 contre 13 334 kg en 2016. Le SMICTOM a donc pu faire un don de 3 500 € en faveur de l'AFM Téléthon.



Dépôts dans les bornes du Relais du 25 novembre au 10 décembre

Nous sommes ravis de constater que les usagers ont largement participé à notre opération en déposant plus de 12 tonnes soit **12 208 kg** de TLC dans les bornes.

Collecte directe du 09 décembre 2017, dans les bureaux du SMICTOM

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreuses personnes, soucieuses du devenir de leurs textiles et ravies de participer également à une opération au profit du Téléthon, qui nous ont apportés **1 181 kg** sur cette seule journée.

Hit-parade des écoles

Au total, les 8 écoles participantes ont collecté près de 1 100 kg de TLC.

Le SMICTOM a le plaisir de décerner une mention spéciale aux 3 premières écoles :

- En première position, c'est la classe de GS de l'école Charles Perrault de **SAINTE-MAURE-DE-TOURAIN**



INFO : Exceptionnellement, il n'y aura pas d'opération Téléthon du SMICTOM cette année !

qui s'est démarquée en collectant **216 kg soit environ 7.71 kg/enfant.**

- Sur la deuxième marche du podium, l'école de **CRAVANT LES COTEAUX** a collecté **360.11 kg soit environ 7.50 kg/enfant.**
- Puis c'est la classe de CE2 de l'école **Jacques Prévert de CHINON**, qui a tout de même collecté **105.64 kg soit 4.80 kg/enfant.**



©SDC - Ecole gagnante

Mention spéciale

Le succès de cette opération est aussi le fruit d'un partenariat essentiel avec LE RELAIS 37.

Le tri et le recyclage offrent une seconde vie à de nombreux déchets !

Alors continuons à trier nos vêtements, chaussures, linge et petites maroquineries auprès des associations locales ou dans les bornes du Relais.

INFOS SUR...



PRINTEMPS 2018 Distributions de composteurs

Les animatrices du SMICTOM assureront des permanences de distributions de composteurs dans les bureaux du SMICTOM, 24 place Jeanne d'Arc à CHINON :

- Le mardi 20 mars.....de 14h30 à 17h30
- Le mercredi 04 avril.....de 09h30 à 12h30
- Le lundi 16 avril.....de 14h30 à 17h30
- Le jeudi 03 mai.....de 14h30 à 17h30
- Le vendredi 18 mai.....de 09h30 à 12h30
- Le jeudi 31 mai.....de 09h30 à 12h30

Réservation obligatoire, sur le site internet ou par téléphone, au plus tard la veille avant 12h.

Elles seront également présentes sur les marchés, **de 9h00 à 13h00** pour vous permettre de vous équiper d'un composteur, mais aussi pour répondre à vos questions :

- Le vendredi 15 juin à **SAINTE-MAURE-DE-TOURAIN** (place Maréchal Leclerc)
- Le mercredi 20 juin à **AZAY-LE-RIDEAU** (place de la République)
- Le jeudi 21 juin à **CINQ-MARS-LA-PILE** (parking de la Poste)

Composteur en plastique

Seul
20€



Le KIT
23€

Composteur : 320 litres - H 89 cm et L 76 cm
Kit : composteur + bio-seau (7 litres) + bâton aérateur

Composteur en bois

Seul
25€



Le KIT
28€

Composteur : 300 litres - H 75 cm et L 70 cm
Kit : composteur + bio-seau (7 litres) + bâton aérateur



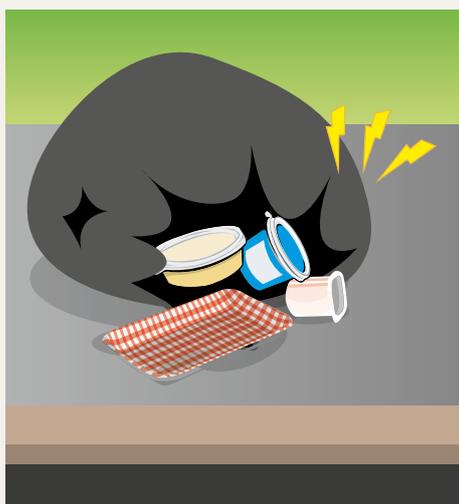
Ordures ménagères : mise en place de la réorganisation de la collecte sur le territoire du SMICTOM du Chinonais à partir de 2019

De multiples enjeux

Propreté et facilitation du stockage

La mise en place de bacs roulants, c'est d'abord une question de salubrité et de propreté de la ville en limitant le nombre de sacs amoncelés voire éventrés dans la rue.

L'enjeu est également de satisfaire les besoins de chacun en apportant un nouveau service de collecte plus souple (amélioration des conditions de stockage des déchets).



Amélioration des conditions de travail des agents de collecte

Derrière ces bacs roulants, se cachent des enjeux de santé et de sécurité au travail pour les agents de collecte. Il devient donc essentiel de se mettre en conformité avec les recommandations émises par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie pour lutter contre les troubles musculo-squelettiques.

Optimisation des tournées et maîtrise de l'évolution des coûts de collecte

Si les bacs roulants sont préconisés, ils ont un impact significatif sur la durée des tournées et donc augmentent le coût de la collecte. Il était alors indispensable pour le SMICTOM de réviser les circuits de collecte et de trouver des solutions pour maîtriser l'évolution des coûts. Avec l'accord des communes, de nombreux critères d'optimisation seront pris en compte, tels que le type de voirie, la largeur des trottoirs, la typologie de l'habitat, les emplacements...



Modalités de mise en œuvre

Pour ce faire, le SMICTOM du Chinonais fera appel à un prestataire spécialisé pour la phase d'enquête préalable et de distribution des bacs. Ainsi, des agents du prestataire passeront chez chaque usager (ménages et usagers "non-ménagers" tels que les entreprises, les administrations, établissements scolaires etc.) afin d'identifier les besoins (composition du foyer, quantités de déchets produites pour les usagers non-ménagers) et dimensionner correctement les bacs nécessaires : volume

du bac individuel, volume et nombre de bacs pour les points de regroupement.

Le territoire du SMICTOM étant très étendu, le déploiement des nouveaux bacs roulants se fera progressivement sur plusieurs mois :

Dès l'automne 2018 (novembre et décembre) :

Information auprès des usagers des points de regroupement et distribution des bacs aux usagers concernés par les points de présentation.

À partir du 1^{er} janvier 2019 :

La collecte redémarrera avec les nouveaux circuits.

Premier trimestre 2019 :

Les usagers collectés en porte-à-porte, seront dotés de leur bac individuel.





En mars 2017, les délégués du Comité syndical du SMICTOM du Chinonais ont voté de nouvelles modalités de collecte des déchets ménagers qui seront appliquées sur tout le territoire du SMICTOM du Chinonais : des bacs roulants pour les ordures ménagères résiduelles (OMr) seront installés, des points de regroupements seront créés pour optimiser les tournées de collecte et les papiers seront collectés en apport volontaire sur l'ensemble du territoire.

Ce qui va changer en 2019

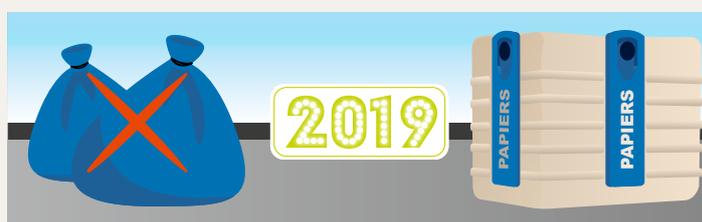


Selon ce qui a été étudié avec chaque commune, les usagers du SMICTOM du Chinonais auront à leur disposition :

- **Soit un bac individuel pour leurs OMr (nouveau) et des sacs jaunes (comme actuellement)** pour leurs emballages, à présenter la veille du jour de collecte, selon 2 cas de figure :
 - Soit les usagers présenteront leur bac et leurs sacs jaunes devant leur habitation (collecte en porte-à-porte);
 - Soit ils présenteront leurs bacs et leurs sacs jaunes de façon regroupée avec plusieurs voisins en un point plus éloigné dit "point de présentation".
- **Soit un bac collectif pour leurs OMr et un bac collectif pour leurs emballages** situés en un point plus éloigné de leur habitation dit "point de regroupement" : les usagers concernés devront déposer leurs OMr et leurs sacs jaunes sur ces points, disposés sur l'espace public et donc accessibles en permanence.

Les papiers en point d'apport volontaire pour tous

Parallèlement, pour les papiers, le service de collecte en porte-à-porte en sacs bleus actuellement en place dans certaines communes, sera remplacé par une collecte en apport volontaire. De nouveaux conteneurs seront disposés sur l'espace public, près de ceux qui existent déjà pour le verre. Les papiers seront donc collectés en apport volontaire sur l'ensemble du territoire du SMICTOM.



Changement éventuel du ou des jours de collecte

Les circuits de collecte étant parallèlement refondus, le jour de collecte sera également susceptible de changer.



Information auprès des usagers

Différentes informations sur l'évolution des décisions passeront progressivement dans les supports habituels du SMICTOM (Journal du SMICTOM, site et page Facebook...), des supports de Presse (écrite, web et radio), mais également par l'envoi d'un document d'information distribué dans toutes les boîtes aux lettres en septembre 2018.

À ce stade, le SMICTOM n'est pas en mesure de répondre aux différentes questions afférentes à votre situation personnelle.

Mais lors de la phase d'enquête-distribution, une pochette récapitulative et personnalisée sera remise à chaque usager contenant les explications sur la nouvelle organisation, ainsi que les modalités et lieu où les usagers devront présenter leurs déchets.



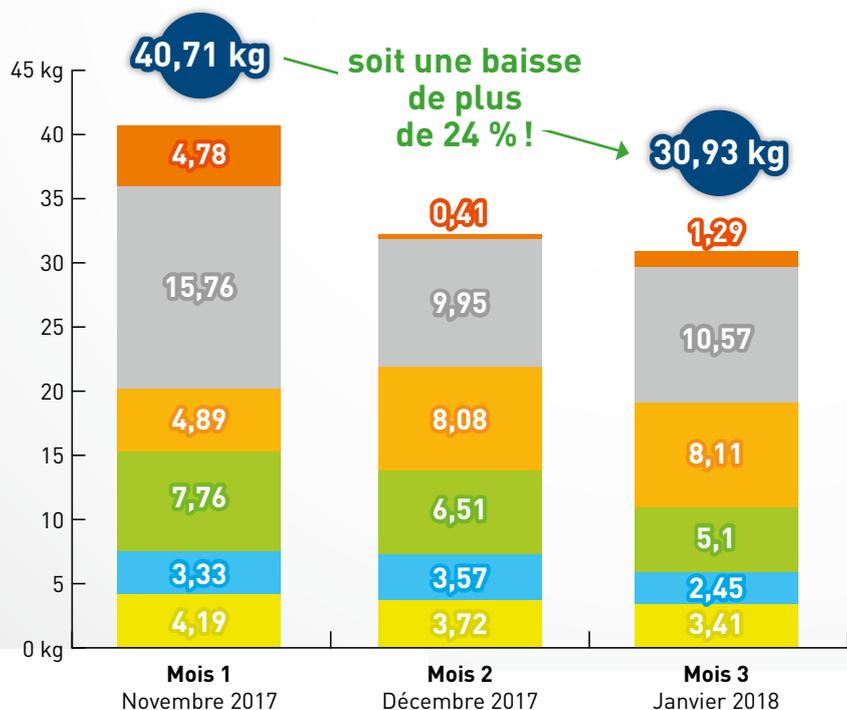


Bilan du défi 2017

« Moins de gaspillage... moins de déchets ! »



Nous venons de terminer notre défi déchets et les résultats vont au delà de nos espérances. Le bilan global montre que les foyers ont diminué leur production de déchets de 24 % en moyenne, en adoptant de simples petits gestes !



- Autres déchets pesés (piles, ampoules, etc.)
- Déchets résiduels (sac noir)
- Déchets fermentescibles
- Verre
- Papiers
- Emballages à recycler (sac jaune)

RAPPEL DES OBJECTIFS DU DÉFI !

- Prise de conscience de la quantité de déchets produite.
- Prise de conscience des enjeux de la prévention de déchets.
- Test réalisé par les foyers eux-mêmes avec intégration de gestes favorisant la réduction de déchets (bien acheter, bien s'équiper, mieux utiliser, moins jeter et mieux trier).
- Pérennisation des nouveaux gestes adoptés lors du défi et relais auprès du reste de la population.

À VALIDER

Consommons malin en devenant des consomm'acteurs et des trieurs investis!

Notre production de déchets ayant doublé en 40 ans, il est temps d'adopter une consommation plus raisonnée. En moyenne, les familles du défi déchets ont réussi à diminuer d'un quart leur production de déchets, en modifiant seulement certaines habitudes :



J'achète à la coupe ou en vrac et le mets directement dans ma boîte hermétique ou dans mon bocal en verre.



J'utilise des sacs ou cabas réutilisables.



J'achète des éco-recharges ou je fais remplir mes propres contenants pour mes produits d'hygiène et d'entretien.



Je limite les emballages et suremballages superflus.



Je privilégie les produits écolabellisés ou je fabrique moi-même mes propres produits d'hygiène et d'entretien.



Je prépare ma liste de courses, j'achète selon mes besoins réels et je limite ainsi les risques de gaspillage alimentaire.



Je fais les courses alimentaires dans le bon ordre. Je respecte alors la chaîne du froid, en assurant la bonne conservation des aliments jusqu'au retour à la maison.



J'achète la juste quantité d'aliments et je suis vigilant sur les dates de péremption, notamment sur les produits frais qui ont des durées de conservation limitées.



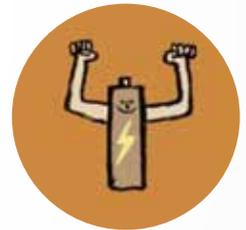
Je veille à la bonne conservation des aliments, j'évite qu'ils ne se détériorent et finissent à la poubelle inutilement.



Je cuisine astucieusement et j'accorde les restes.



J'ai les bons réflexes au restaurant à volonté et ne prends pas plus que mon appétit me le permet.
Un restaurant collectif servant 500 clients jette en moyenne entre 15 et 20 tonnes de nourriture par an, soit entre 30 000 et 40 000 €.



J'utilise des piles rechargeables.



J'emprunte ou je loue.



Je donne ou je vends au lieu de jeter.



Je répare ou je fais réparer.



J'appose « STOP PUB » sur ma boîte aux lettres.



Je limite mes impressions papier.



J'utilise de la vaisselle réutilisable même pour mes pique-niques.



Je composte seul ou avec mes voisins.



Je trie mes déchets car une grosse partie est recyclable ou valorisable.



Calendrier des reports de collecte pour 2018



Rappel important : les collectes ne sont plus assurées les jours fériés (excepté pour le 08 mai 2018). Toutes les collectes sont décalées d'une journée, et ceci seulement à partir du jour férié. Excepté pour les collectes du samedi qui sont maintenues.

COLLECTES HABITUELLES						
Jours fériés 2018	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Lundi 02 avril (Lundi de Pâques)	collecte du lundi 02/04 décalée au mardi 03/04	collecte du mardi 03/04 décalée au mercredi 04/04	collecte du mercredi 04/04 décalée au jeudi 05/04	collecte du jeudi 05/04 décalée au vendredi 06/04	collecte du vendredi 06/04 décalée au samedi 07/04	collecte du samedi 07/04 maintenue
Mardi 1^{er} mai (Fête du travail)	collecte du lundi 30/04 maintenue	collecte du mardi 1 ^{er} /05 décalée au mercredi 02/05	collecte du mercredi 02/05 décalée au jeudi 03/05	collecte du jeudi 03/05 décalée au vendredi 04/05	collecte du vendredi 04/05 décalée au samedi 05/05	collecte du samedi 05/05 maintenue
Mardi 08 et jeudi 10 mai (Victoire 1945 et Ascension)	collecte du lundi 07/05 maintenue	collecte du mardi 08/05 exceptionnellement maintenue	collecte du mercredi 09/05 exceptionnellement maintenue	collecte du jeudi 10/05 décalée au vendredi 11/05	collecte du vendredi 11/05 décalée au samedi 12/05	collecte du samedi 12/05 maintenue
Lundi 21 mai (Pentecôte)	collecte du lundi 21/05 décalée au mardi 22/05	collecte du mardi 22/05 décalée au mercredi 23/05	collecte du mercredi 23/05 décalée au jeudi 24/05	collecte du jeudi 24/05 décalée au vendredi 25/05	collecte du vendredi 25/05 décalée au samedi 26/05	collecte du samedi 26/05 maintenue

Attention !

Les horaires des collectes peuvent varier du jour habituel, il est donc indispensable de sortir les sacs :

- la veille après 20h00 pour les collectes du matin,
- avant 12h00 pour les collectes de l'après-midi.

Les bureaux et les déchèteries du SMICTOM sont toujours fermés les jours fériés.



JEU

Les 10 différences

Sauras-tu retrouver les 10 différences entre les 2 illustrations ci-dessous ?



Réponse : la roue du camion, l'image sur le camion, le sac jaune en moins, le sac noir en plus, le logo sur le tee-shirt, le bras de Triton, la couleur des facettes, la poignée du bac, la couleur du bac.



JOURNAL DU SMICTOM n°47

Journal d'information trimestriel



- **Édition :** SMICTOM du Chinonais (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) 24, place Jeanne d'Arc - 37500 Chinon - Tél. 02 47 93 22 05 - smictomduchinonais@smictom.com
- **Directeur de la publication :** Philippe MASSARD, Président du SMICTOM du Chinonais
- **Rédactrice en chef :** Aurélie CADEAU
- **Conception et réalisation :** JTS Conseils • 02 47 410 555 • www.jtsconseils.com
- **Photogravure et Impression :** Les Presses de Touraine - 02 47 66 64 10.

www.smictom.com

Rejoignez-nous sur Facebook!



0 800 196 595

Service & appel gratuits